

# Pour réussir la réforme du collège la vigilance s'impose !

Le constat est sans appel : le modèle d'enseignement du collège, construit comme un petit lycée, échoue à faire réussir tous les élèves. Renforçant les inégalités sociales, le collège marque une rupture préjudiciable à de nombreux élèves entre le primaire et le secondaire. Les conditions d'apprentissage et de la vie quotidienne des collégiens sont loin d'être satisfaisantes et les acteurs du territoire trop peu associés à la vie des établissements. Une des conséquences premières et dramatiques de cet état des lieux est le nombre de décrocheurs et d'élèves sortis sans qualification du système éducatif.

## Les attentes de la FCPE pour le collège

- Mettre en place de nouvelles pratiques pédagogiques, en particulier la pédagogie de projet.
- Développer l'interdisciplinarité pour donner plusieurs clés d'entrer dans les enseignements et comprendre la complexité des sujets abordés en classe.
- Accompagner l'ensemble des élèves dans leurs apprentissages.
- Réduire le nombre d'élèves par classe et développer le travail en groupe à effectifs réduits pour apprendre dans de meilleures conditions.
- Mettre fin au non-remplacement des enseignants absents.

## La réponse du ministère avec la réforme 2016

- Avec les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), les élèves travailleront par projet.
- A partir de la 5<sup>e</sup>, les élèves auront entre 2h et 3h d'enseignements pratiques interdisciplinaires organisés en 8 thèmes, dont langue et culture de l'antiquité. Chacun en suivra au moins 6 sur le cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>). Pour ne pas alourdir les journées des élèves et favoriser le travail en équipe des enseignants, les EPI seront mis en place avec une partie des heures de disciplines déjà dispensées.
- Les élèves de 6<sup>e</sup> auront 3h d'accompagnement personnalisé en 6<sup>e</sup> et entre 1h et 2h à partir de la 5<sup>e</sup>.
- Un volume d'heures sera donné en plus aux établissements pour permettre le dédoublement des classes ou la co-intervention d'enseignants.
- Rien n'a été annoncé sur ce point.

## Les besoins du terrain pour la mise en œuvre

- Les enseignants ont besoin de formations adéquates pour mettre en place des pédagogies et conduire des projets innovants.
- Ces enseignements interdisciplinaires doivent être inscrits dans des parcours cohérents pour les élèves. La découverte des langues anciennes doit être proposée dans tous les établissements et pour tous les élèves.
- Il faut développer la coopération entre élèves et s'adapter à chacun d'entre eux.
- Les moyens pour augmenter le nombre d'enseignants intervenant auprès des élèves ne sont pas suffisants. Les moyens (dotation horaire globale) sont à distribuer en fonction des besoins des établissements.
- Il faut un vivier de remplaçants plus important, y compris pour les périodes de courte durée. La formation des enseignants ne devra pas faire manquer d'heures de cours aux élèves.

● Des rythmes mieux adaptés aux élèves.

● Renforcer l'enseignement des langues pour améliorer le niveau de tous les élèves.

● Donner davantage d'autonomie aux conseils d'administration des collèges pour organiser une part des enseignements autour d'un projet d'établissement conçu avec l'ensemble de la communauté éducative.

● Assurer la continuité école-collège.

● Refonder les programmes pour les rendre plus progressifs et cohérents avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

● Pratiquer une évaluation bienveillante qui valorise les progrès et aide les élèves à progresser.

● Développer la vie collégienne pour faire du collège un véritable lieu de vie et d'éducation à la citoyenneté.

● Mettre fin aux classes de niveau et renforcer la mixité sociale au sein des classes.

● L'ensemble des élèves de collège auront 90 minutes de pause méridienne. La journée des élèves de 6<sup>e</sup> ne devra pas dépasser 6 heures.

● Tous les élèves commenceront une 2<sup>e</sup> langue vivante dès la 5<sup>e</sup>. A l'issue du collège, les élèves auront bénéficié d'heures de langue en plus (+25%). Pour redonner aux classes bilingues leur objectif de continuité éducative, seuls les élèves qui n'auront pas suivi l'anglais en primaire pourront en bénéficier.

● Une part de la dotation horaire globale sera organisée selon les choix du conseil d'administration (environ 20% de l'enveloppe)

● Le cycle 3 a été créé à cheval entre le primaire et le collège (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>). Pour devenir effectif, il est accompagné du conseil école-collège et de nouveaux programmes.

● Les nouveaux programmes ont été présentés au CSE des 7 et 8 octobre. ils sont conçus par cycle et repose sur le nouveau socle.

● Les nouvelles modalités d'évaluation sont en discussion et seront finalisées mi-octobre.

● La création des conseils de la vie collégienne et le développement de médias (journal, radio, ...) dans chaque collège ont été annoncés. Pour l'instant, ces mesures n'ont pas encore été actées et mises en œuvre.

● Dans la circulaire d'application de la réforme du collège, il est précisé que la mixité sociale et scolaire au sein des classes fait l'objet d'une attention spécifique.

● Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir : généraliser la journée de 6h à tous les collégiens et construire les emplois du temps en fonction des pics de vigilance des élèves. La pause méridienne doit être conçue comme un temps éducatif et non un temps d'attente.

● La carte académique des langues permet de mettre en cohérence l'apprentissage des langues entre le primaire et le collège et de prendre en compte les besoins du territoire (ex : zones frontalières). Elle devra être établie avec les parents dans le cadre de la commission académique des langues.

● Il faut que les parents soient réellement associés aux décisions prises en matière d'organisation des enseignements (EPI, accompagnement personnalisé...).

● Cette continuité éducative est à construire avec les parents.

● Ces nouveaux programmes doivent pouvoir être compris par tous les parents.

● L'évaluation doit réellement permettre aux parents de comprendre la progression de son enfant pour l'accompagner dans sa scolarité. Elle est à concevoir comme un outil pédagogique permettant d'évaluer l'acquisition du socle commun par l'élève.

● Il s'agit d'être plus ambitieux : la vie associative et la démocratie collégienne doivent être réellement développées. Ce travail est à articuler avec la question des rythmes des élèves. Les procédures disciplinaires sont à réformer.

● La différenciation pédagogique et la pédagogie coopérative sont les moyens de faire réussir tous les élèves dans des classes hétérogènes et de favoriser le vivre ensemble.